

Famille : MALVACEAE (angiosperme)

Nom(s) scientifique(s) : Rhodognaphalon brevicuspe
Bombax brevicuspe (synonyme)
Rhodognaphalon schumannianum

Restrictions commerciales : pas de restriction commerciale

DESCRIPTION DU BOIS

Couleur référence : brun clair
Aubier : bien distinct
Grain : grossier
Fil : droit ou contrefil
Contrefil : léger
Notes : Bois parfait brun jaunâtre clair à brun rouge clair avec veines légèrement plus sombres.

DESCRIPTION DE LA GRUME

Diamètre : de 60 à 100 cm
Épaisseur de l'aubier : de 8 à 10 cm
Flottabilité : flottable
Conservation en forêt : faible (doit être traité)

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Les propriétés indiquées concernent les bois arrivés à maturité. Ces propriétés peuvent varier de façon notable selon la provenance et les conditions de croissance des bois.

	<u>Moyenne</u>	<u>Écart-type</u>
Densité* :	0,46	0,03
Dureté monnin* :	1,4	0,3
Coeff. de retrait volumique :	0,40 %	0,06 %
Retrait tangentiel total (RT) :	8,2 %	0,7 %
Retrait radial total (RR) :	4,3 %	0,5 %
Ratio RT/RR :	1,9	
Pt de saturation des fibres :	38 %	
Stabilité en service :	stable	

PROPRIÉTÉS MÉCANIQUES ET ACOUSTIQUES

	<u>Moyenne</u>	<u>Écart-type</u>
Contrainte de rupture en compression* :	35 MPa	5 MPa
Contrainte de rupture en flexion statique* :	58 MPa	8 MPa
Module d'élasticité longitudinal* :	8760 MPa	590 MPa

(* : à 12% d'humidité, avec 1 MPa = 1 N/mm²)

Facteur de qualité musicale : 100,2 mesuré à 2461 Hz

DURABILITÉ NATURELLE ET IMPRÉGNABILITÉ DU BOIS

Les résistances aux champignons et aux termites mentionnées correspondent à des utilisations sous climat tempéré. Sauf mention particulière relative à l'aubier, les caractéristiques de durabilité concernent le duramen des bois arrivés à maturité ; l'aubier doit toujours être considéré comme non durable vis-à-vis des agents de dégradation biologique du bois.

Champignons : classe 5 - non durable
Insectes de bois sec : durable - aubier distinct (risque limité à l'aubier)
Termites : classe S - sensible
Imprégnabilité : classe 1 - imprégnable
Classe d'emploi : classe 1 - à l'intérieur (pas de risque d'humidification)
Essence couvrant la classe 5 : Non

Notes : Cette essence est mentionnée dans la norme NF EN 350-2 (juillet 1994).

NÉCESSITÉ D'UN TRAITEMENT DE PRÉSERVATION

Contre les attaques d'insectes de bois sec : ce bois ne nécessite pas de traitement de préservation
En cas d'humidification temporaire : ce bois nécessite un traitement de préservation adapté
En cas d'humidification permanente : l'utilisation de ce bois n'est pas conseillée

SÉCHAGE

Vitesse de séchage : rapide
Risque de déformation : peu élevé
Risque de cémentation : non
Risque de gerces : élevé
Risque de collapse : non

Notes : Une période de ressuyage initiale au séchage artificiel est recommandée afin d'éviter les défauts. Tendance à la déformation sur dosse.

Table de séchage suggérée : 4

Humidité bois (%)	Température (°C)		Humidité air (%)
	sèche	humide	
Vert	42	39	82
50	48	43	74
40	48	43	74
30	48	43	74
15	54	46	63

Table donnée à titre indicatif pour des épaisseurs inférieures ou égales à 38 mm.

Elle est à valider par une mise en application dans le respect des règles de l'art.

Pour des épaisseurs comprises entre 38 et 75 mm, l'humidité relative de l'air serait à augmenter de 5% à chaque étape.

Pour des épaisseurs supérieures à 75 mm, l'augmentation serait de 10%.

SCIAGE ET USINAGE

Effet désaffûtant : normal
Denture pour le sciage : acier ordinaire ou allié
Outils d'usinage : ordinaire
Aptitude au déroulage : bonne
Aptitude au tranchage : non recommandé ou sans intérêt

Notes : Surface parfois pelucheuse.

ASSEMBLAGE

Clouage vissage : faible tenue
Collage : correct

CLASSEMENTS COMMERCIAUX

Classement d'aspect des produits sciés : Selon les règles de classement SATA (1996)

Pour le « Marché général »

Classements possibles avivés : choix I, choix II, choix III, choix IV

Classements possibles coursons : choix I, choix II

Classements possibles coursons de chevrons : choix I, choix II, choix III

Pour les « Marchés particuliers »

Classements possibles frises et planchettes : choix I, choix II, choix III

Classements possibles chevrons : choix I, choix II, choix III

RÉACTION AU FEU

Classement conventionnel français : Épaisseur > 14 mm : M.3 (moyennement inflammable)
Épaisseur < 14 mm : M.4 (facilement inflammable)

Classement selon euroclasses : D s2 d0

Ce classement par défaut concerne les bois massifs répondant aux exigences de la norme NF EN 14081-1 annexe C (mai 2006), utilisés en paroi verticale. A savoir bois de structure, classé, de densité moyenne minimale 0,35 et d'épaisseur minimale 22 mm.

UTILISATIONS

Intérieur de contreplaqué
Panneau latté
Menuiserie intérieure
Moulure
Meuble courant ou éléments

Face ou contreface de contreplaqué
Panneaux de fibre ou de particules
Lambris
Emballage-caisserie
Articles tournés

Notes : Substitut de l'OKOUME (Aucoumea klaineana).

PRINCIPALES APPELLATIONS

<u>Pays</u>	<u>Appellation</u>	<u>Pays</u>	<u>Appellation</u>
Bénin	KPATIN DEHUN	Cameroun	OVONG
Congo	N' DEMO	Côte d'Ivoire	KONDROTI
Gabon	ALONE	Gabon	OGUMALANGA
Ghana	BOMBAX	Mozambique	MEGUZA
Mozambique	MUNGUSA	Nigeria	AWORI
Tanzanie	MFUME	Royaume-Uni	EAST AFRICAN BOMBAX

